

Commission n° 8 – Transition Ecologique & Environnement du 25 février 2025 à 18h00

PRESENT(E)S : MM. Gautier BERERA – Fabien BARTELLI – Jean-Marie MILESI – Mme Francine BELLUCCI – MM. Gilles PRASSEL – Thierry KUTARASINSKI

Ordre du jour :

1. Présentation du budget 2025
 2. Propositions d'emplacement du caniparc
 3. Divers
-

M. BERERA remercie les membres présents et passe à l'ordre du jour.

1. Présentation du budget 2025

M. BERERA présente aux membres présents, les différents projets pour l'année 2025 :

- 1 naissance 1 arbre : poursuite de l'action en 2025 avec de nouvelles plantations. Désormais, nous commandons des médaillons en bois personnalisés pour y indiquer le prénom de l'enfant.
- Arbre en Ville : Il est prévu de planter 2 arbres rue Leclerc et 1 arbre dans la cour de l'école Marie Curie (entouré d'un banc).
- Cendriers : Nous venons d'apprendre que l'éco-organisme ALCOME, avec qui nous sommes conventionnés, fournit gratuitement 8 cendriers fixes et 73 dispositifs associés aux corbeilles (écrasoirs à mégots...), tout cela en supplément de la subvention annuelle.
- Bornes canines : 3 nouvelles bornes canines seront installées avenue Allende, devant l'école La Dell et Avenue P. Roef.
- Verger Municipal : Nous allons démarrer la 4^{ème} année du verger municipal, et différentes actions seront organisées avec les associations et les écoles. Nous allons également changer le panneau L.P.O. puisqu'il a été endommagé avec les intempéries.
- Comptage des stères : Désormais, le comptage des stères se fera par l'O.N.F.
- Calvaire : Dans le cadre de l'A.B.C. (Atlas de la Biodiversité Communale), des panneaux sur la faune et la flore vont être installés au Calvaire. Le banc en pierre en haut du Calvaire, va être réparé et une barrière en bois va être installée.
- Parc Place du Château : Des bancs en béton seront installés et la fresque va être restaurée par un bénévole. Des arbres ont également été plantés. M. BERERA se renseigne pour y installer des lumières solaires.
- Quartier Mandelot : Un hôtel à insecte et une boîte à lire seront installés sur le petit terrain à l'angle de la rue du Mandelot et de la rue de la Faïencerie.
- Projet Bulle Nature : La cour de la maternelle La Dell va être réalisée cette année et la cour du haut finalisée.

- Forêt cinéraire : Les travaux sont pratiquement terminés, et un plan va être installé.
- Aménagement du rond-point du Moulin : Ce rond-point appartient au Département mais il suffit de leur faire une demande et nous pourront l'aménager. M. BERERA pense y installer le blason de la Ville, avec quelques végétations.
- Fresque devant la Mairie : Ce projet figure parmi les propositions de projet participatif. Nous sommes donc dans l'attente des votes de la population. Si celui-ci n'est pas retenu, nous verrons pour le financer au niveau de la commission environnement (environ 1 800 €) (à voir avec Mme JOLIAT).
- Installation de panneaux : 1 panneau sera installé sur la zone E.N.S. (Espaces Naturels Sensibles) indiquant la faune et la flore dans cette zone, et un panneau d'information sur la faune et la flore à Audun-le-Tiche sera placé en ville.

M. BERERA informe également qu'il a distribué dans certaines écoles des graines à planter.

2. Propositions d'emplacement du Caniparc

M. BERERA précise que ce Caniparc sera sécurisé par un enclos en dur. Nous pourrions également décider de restreindre l'accès à certaines races de chiens.

Suite à un petit sondage auprès de certaines personnes, il liste les propositions d'emplacement :

- A la fin de la coulée verte, derrière le magasin Culture Pain. (Appartenant encore à MEDIATER) ;
- Terrain que nous venons d'acquérir au bout de la rue du Tas de Sable, en face de l'association Verre J'espère. Il faut qu'il se renseigne car la zone est classée N, et se situe proche du monument historique ;
- Derrière l'école François (ancienne marre) ;
- Terrain à côté de la Maison de l'Enfance, mais peut-être trop proche ;
- Le chemin le long du cimetière ;
- Sur le parc Clémenceau, avant l'espace sportif côté rue ;

M. BERERA demande à chacun de réfléchir, et de lui transmettre leurs idées.

3. Divers

M. BARTELLI informe que la population déplore l'état d'insalubrité de certain quartier.

M. BERERA répond qu'il est bien conscient de la situation. La Commune fait beaucoup d'effort à ce niveau, mais malheureusement cela est dû à l'incivilité des gens. Nous allons poursuivre les actions de nettoyage et de prévention.

M. PRASSEL ajoute que le déploiement de vidéosurveillance sera réalisé courant de l'année. Cela dissuadera peut-être certaines personnes.

La séance est levée à 18h40.